nationaux. Nous avons entendu, il y a quelques jours, dans cette chambre, des membres du Haut-Canada faire l'éloge de notre libéralité et avouer que jamais le fanatisme national ou religieux n'était venu de notre part. Cela est vrai; nous sommes essentiellement libéraux et tolérants, et il suffit, pour en avoir la preuve la plus frappante, de compter le nombre de députés de cette chambre qui, bien que de religion et de race différentes des nôtres, représentent cependant des comtés en grande partie ou exclusivement français et catholiques. C'est là un motif d'orgueil pour nous! Malheureusement, nous ne sommes pas payés de retour, et nous ne rencontrons pas la même libéralité chez la population anglaise. Partout où elle est en majorité, elle nous ferme la porte des honneurs et des emplois. Elle nous exclut partout où elle est assez puissante pour le faire. Dès le premier parlement du Bas-Canada, les Anglais, bien que dans une Insignifiante minorité, s'efforcent de proscrire l'usage de la langue française, et de ce jour commencent entre les deux races les mêmes luttes que celle dont nous sommes aujourd'hui les témoins. L'on nous dit que les temps sont changés : c'est vrai ; muis si leurs tentatives d'oppression sont moins hardies, si elles se cachent sous des dehors mieux faits pour nous tromper, c'est seulement Parce que nous sommes plus nombreux aujourd'hui que nous ne l'étions alors, et que l'on craint plus que jamais le voisinage de l'Union américaine, où plus que jamais il serait facile à notre population de trouver un remède énergique aux maux dont elle aurait à se plaindre. Mais voyons maintenant, M. le Prisident, ce qui se passa à l'ouverture de notre première chambre d'assemblée : je cite un auteur qui a toujours appuyé le parti de l'hon, procureur-général

"Le parlement s'ouvrit le 17 décembre dans le palais épiscopal occupé par le gouvernement depuis la conquête. Il fallut choisir un président, et M. J. Panet fut proposé. C'est alors que l'on vit des membres anglais renouveler leurs tentatives pour obtenir la suprématie et mépriser les intérâts de ceux par qui ils avaient été élus. Sans la moindre déceux par qui ils avaient été élus. Sans la moindre déclicatesse et en dépit de leur minorité, ils proposèrent en opposition à M. Panet, MM. Grant. MoGill. et JURDAN. L'élection de M. Panet fut emportée par une majorité de 28 contre 18, deux Canadiens ayant voté contre lui. La haine que le parti anglais portait au nom canadien, se manifesta davantage lorsqu'une proposition fut faite pour rédiger los procédés de la chambre dans les deux langues. "Une discussion très vive et très animée s'éleva

des deux partis opposés, et cette demande si raisonnable fut considérée comme une espèce de révolte contre la métropole. L'on taxa les membres français d'insubordination; l'on sembla méconnattre les motifs qui les faisaient agir, l'on chercha même à les intimider; mais ce fut en vain, les arguments inébranlables sur lesquels s'appuyaient les députés canadiens, leurs paroles pleines de dignité comme leur éloquence, finirent par triompher des attaques de leurs fanatiques adversaires."

Ainsi, l'élément français demande la rédaction des procédés de la chambre dans sa langue, mais on voit l'élément anglais s'y opposer de toutes ses forces. On regardait cela comme une révolte contre la métropole! C'est à n'y pas croire. Voilà une assemblée législative presque exclusivement française, et dès la première séauce, les quelques députés anglais qui la composent, après avoir voulu imposer à la très-grande majorité un président de leur origine, refusent ensuite, aux neuf dixièmes de la population du pays, le droit imprescriptible de sa langue comme Mais ils comptaient sans langue officielle. la fermeté inébraulable dont les auciens Canadiens ont donné si souvent la preuve dans la défense de leurs droits, et je ne saurais donner aux hon. députés de cette chambre une plus haute pinion des sentiments élevés de ces grands patriotes des anciens jours qu'en citant les remarques faites par un des députés, M. DE LOTBINIÈRE, pendant cette discussion:

"La seconde raison, qui est d'assimiler et d'attacher plus promptement les Canadiens à la mèrepatrie, devrait faire passer par-dessus toutes espèces de considérations, si nous n'étions pas certains de la fidélité du peuple de cette province; mais rendons justice à sa conduite de tous les temps, et surtout rappelons-nous l'année 1775. Ces Canadiens qui ne parlaient que français, ont montré leur attachement à leur souverain de la manière la moins équivoque. Ils ont sidé à défendre cette province. Cette ville, ces murailles, cette chambre même où j'ai l'honneur de faire entendre ma voix, ont 6t6 en partie sauvées par leur zèle et par leur courage. On les a vus se joindre aux tidèles sujets de Sa Majesté, et repousser les attaques que des gens qui parlaient bien bon anglais faisaient sur cette ville. Ce n'est donc pas, M. le PRESIDENT, l'uniformité du langage qui rend les peuples plus fidèles ni plus unis entre eux. Pour nous en convaincre, voyons la France en ce moment, et jetous les yeux sur tous

les royaumes de l'Europe.

"Non, je le répète encore, ce n'est point l'uniformité du langage qui maintient et assure la fidé-lité d'un peuple; c'est la certitude de son bonheur actuel, et le nôtre en est parfaitement convainou. Il sait qu'il a un bon roi et le meilleur des rois Il sait qu'il est sous un gouvernement juste et libéral; il sait enfin qu'il ne pourrait que perdre beaucoup dans un changement ou une révolution, et il sera toujours prêt à s'y opposer avec vigueur et cou-

rege."